

Fête de la musique



@AdWilson.Felix.Photographe

Concert de l'école de musique

Samedi 22 juin
à 16h00
Festi'Val



Concert de Messié Forró

Vendredi 21 juin
à partir de 21h
Halte nautique

Dimanche 23 juin
de 10h à 18h
Complexe sportif

Olympiades tous gagnants !

Préparez vos baskets et notez la date dans votre agenda.
Journée sportive ouverte à tous !

avec ECA, Groupama, le Conseil municipal des enfants et des associations sportives.

Plus d'infos prochainement sur le site de la ville

LES COULEURS DE LA VIE LOCALE



DOSSIER **Le budget de la ville
le juste équilibre**

MAGAZINE

LE QUESNOYSIEN

#191 Printemps 2024

www.quesnoysurdeule.fr



> Du monde au vide-greniers de la gare organisé par l'association de la gare en partenariat avec la ville



> Ça pétille au carnaval proposé par le GPEP



> L'équipe des généreux bénévoles du don du sang



> Spectacle interactif dans le cadre des Belles Sorties avec la MEL



> Dépaysement total avec les Irrécupérables du jeu de rôle lors de la journée médiévale fantastique

SOMMAIRE

Quesnoy au quotidien.....	4/8
Bon à savoir.....	9
Expression politique.....	10
Dossier.....	11/15
Vie culturelle et associative.....	16/18
Ils font rayonner Quesnoy.....	19/20
Agenda.....	21
État-Civil.....	22
Du côté des associations.....	23

Un printemps très attendu.

En ce mois d'avril, il est encore difficile de dire si le printemps est là ou pas.

En effet, si les floraisons précoces en sont un signe, l'abondance des pluies n'en donne pas l'impression. Mais dans le calendrier, le printemps a bien commencé et ouvre la saison des animations et festivités des mois propices à ces rendez-vous.

Le printemps, ses odeurs, ses couleurs, ses sons, l'allongement des jours c'est la saison du renouveau avec, dans notre commune, le bonheur d'une nature accessible et préservée qui contribue à notre bien-être au quotidien.

Le printemps, c'est aussi un regain d'envie et d'énergie pour sortir de chez soi et aller vers les autres.

Au printemps, plus que jamais, c'est le moment de positiver et d'apprécier les couleurs et saveurs de la vie à Quesnoy sur Deûle.

Le magazine municipal est un condensé d'informations qui reflètent cette diversité et la richesse de l'actualité de la commune et de ses partenaires associatifs, économiques et institutionnels.

La newsletter bi-mensuelle, le site internet et la page Facebook de la Ville complètent les possibilités d'être mieux informés car il est impossible d'être exhaustif.

Sur des sujets plus techniques et complexes à résumer, tel le budget communal qui fait l'objet du dossier de ce numéro, les comptes-rendus des séances du Conseil municipal - toujours ouvertes au public - ainsi que les documents administratifs annexés sont accessibles sur le site de la ville.

Notre ville et sa communauté d'habitants vit, bouge, travaille, espère, savoure, fait face aux difficultés, s'adapte pour que chacun-e y trouve sa place, s'y épanouisse et contribue à construire localement une société plus apaisée et plus solidaire.

Oui, il fait plutôt bon vivre à Quesnoy sur Deûle et je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui participent par leur engagement et leur civisme à entretenir et développer ce bien-vivre ensemble.

Bien à vous,

votre maire,
Rose-Marie HALLYNCK.

 **Hôtel de Ville**
Place du Général de Gaulle
59890 QUESNOY-SUR-DEÛLE

 **Tél. 03 20 63 11 88**
Fax : 03 20 39 81 99

 **Horaires de la mairie :**
Lundi : 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi :
8h - 12h et 13h30 - 17h30
Samedi : 8h - 12h

Horaires durant les vacances scolaires : ouverture le lundi de 13h30 à 17h30 et du 8h à 12h

 **Page Facebook**
ville-quesnoysurdeule

 **Site internet**
www.quesnoysurdeule.fr

LE QUESNOYSIEN #191 - Avril 2024

Édition : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle
Directrice de la publication et de la rédaction :
Rose-Marie HALLYNCK
Conception : www.resonance.coop
Mise en page : Service Communication
Impression : Offset Impression - sur fibres de bois issues
de forêts gérées durablement
Photographies : Mairie de Quesnoy-sur-Deûle, les
associations
Dépot légal : 2^e trimestre 2024
N° I.S.S.N. : 1168-4720

PATRIMOINE Des chantiers utiles et appréciés

• Des lampadaires à détection sur les berges

Pascal Dufour, adjoint et Vincent Jourdain, conseiller délégué ont participé à un groupe de travail « trame noire » axé sur l'impact de la pollution lumineuse dans la métropole avec un focus particulier sur les berges de la Deûle, identifiée comme voie de circulation des espèces et de continuité majeure dans le réseau hydrographique régional jusqu'à la Mer du Nord.

La question centrale : comment concilier respect de la biodiversité, réduction des consommations, confort et sécurité des promeneurs sur les berges ?

La réflexion a abouti à la décision d'installer un dispositif d'éclairage innovant sur les berges de la Deûle. Les lampadaires du chemin de halage ont tous été changés au cours du mois de mars : nouveaux mâts équipés de Leds à variation de puissance sur détection. Aux horaires de fonctionnement, l'ampoule diffuse en continu en mode veille à 20 % de sa puissance et lorsqu'un passage est détecté, l'éclairage augmente à 70 % de sa puissance durant 40 secondes.



• Le jardin-terrace de l'église est prêt à vous accueillir !

L'équipe du service des espaces verts de la ville peut être fière du travail accompli : depuis la conception du jardin à sa réalisation, tout a été géré en interne.

Le résultat est appréciable et un nouvel espace de nature en plein centre-ville s'offre désormais aux promeneurs pour une pause et un moment de détente sur une terrasse plein sud.

• On s'entend mieux au Château !

La grande salle du rez de chaussée du Château accueille de nombreuses activités associatives. Parquet, cheminée monumentale, moulures au plafond etc, font le charme du lieu. Mais l'acoustique de la pièce était perçue comme très désagréable lors de réunions rassemblant plusieurs dizaines de personnes.

Une étude a été menée et des solutions recherchées afin de réduire ces désagréments. Le choix s'est porté sur la pose au plafond de panneaux suspendus avec un éclairage led intégré et de panneaux sur les murs. Le changement de fenêtres côté rue a également amélioré le confort thermique mais aussi acoustique de la salle.

Depuis la réalisation de ces travaux, le nouveau confort acoustique de la salle a été testé et approuvé par les des utilisateurs réguliers, qui apprécient aussi l'esthétique des choix faits parfaitement intégrés au cachet de ce salon de réception.

• Le parc Mahieux a presque terminé sa mue

Ce parc, d'une superficie de 1,8 hectares, se situe entre la rue du tonnelier et la rue Saint-Vincent. Depuis sa création, il y a un peu plus de 30 ans, de beaux arbres s'y sont épanouis. Cet espace de nature dispose d'un formidable potentiel qui avait besoin d'un sérieux coup de jeune. Cheminements dégradés, problème de stagnation d'eau, bancs en nombre insuffisant, présence végétale à renforcer, clôtures instables etc., après la création de 2 aires de jeux plébiscitées par les familles, la seconde phase de travaux est quasiment terminée.

L'intensité des pluies en juin 2023 et depuis cet automne soulignent la pertinence du choix de création de noues, qui permettent de tamponner l'eau dans des surfaces prévues pour cela et seulement quand cela est utile.

Un parc familial à (re)découvrir, apprécier et respecter.



PROPRETÉ Villes et campagnes propres 2024 : une mobilisation record à Quesnoy

Le rendez-vous est traditionnel dans notre commune et la mobilisation ne diminue jamais. Il est réconfortant de voir que des Quesnoysiens et Quesnoysiennes de tout âge se préoccupent de la préservation de leur environnement et consacrent 2 à 3 heures de leur temps libre pour ramasser ce que d'autres ont jeté ou ce que le vent a emmené (eh oui, les coups de vent renversent les poubelles... pensons-y).

8 m³ de déchets ont été ramassés et le volume le plus important provient des fossés : canettes, bouteilles, pneus, polystyrène et objets divers et variés. S'il est réjouissant de constater que le volume collecté diminue chaque année, il reste écœurant de toujours voir apparaître ça et là, en campagne, des dépôts sauvages alors qu'il existe une déchetterie dans notre commune, accessible gratuitement à toutes les personnes résidant dans une des 95 communes de la MEL et disposant d'une carte d'accès.

Pour obtenir cette carte : <https://mesdemarches.lillemetropole.fr/>

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie pour la saison haute qui va du 1^{er} avril au 31 octobre :

du lundi au samedi de 7h30 à 19h et le dimanche de 8h à 13h, y compris les jours fériés.

Seuls jours de fermeture : le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

Infos déchets amiantés :

Les déchets amiantés (tôles, tuyaux, dalles etc.) peuvent être déposés en déchetterie en suivant un protocole simple : remplir un formulaire (disponible en mairie ou sur le site de la MEL : <https://www.lillemetropole.fr/media/6782>), le déposer à la déchetterie afin qu'il vous soit fourni le film protecteur nécessaire pour emballer vos déchets avant de venir les déposer.

CIVISME Afin que les chiens restent nos meilleurs amis !

En France, 1 foyer sur 5 aurait adopté un ou plusieurs chiens et le nombre de chiens dans notre pays s'élèverait à 7,6 millions. Accueillir un animal domestique relève d'un choix personnel qui ne doit pas s'exonérer des responsabilités, des devoirs et des coûts qu'une telle décision impose.

Si la majorité des propriétaires assument avec sérieux et civisme leur rôle, une minorité se rend bien visible avec des comportements qui, de fait, nuisent globalement à la place des chiens en ville.

Crottes de chien dans les espaces publics : cela nous incommodent tous et toutes alors que tout bon maître devrait ramasser les crottes de son chien, partout où il n'est pas chez lui. C'est une question de civisme et de responsabilité et ce n'est pas compliqué : quand je promène mon chien, je n'oublie pas d'emporter des sachets pour ramasser et emballer ses crottes. Ensuite, je jette le sachet à la poubelle et surtout pas dans la nature ou dans un caniveau.

Et pour une cohabitation harmonieuse, nous rappelons qu'en ville et dans tout espace public, les chiens doivent être tenus en laisse. C'est une question de sécurité.



RESSOURCE

L'eau est précieuse : récupérons-la !

Depuis le 1^{er} avril, notre commune propose à ses habitants une aide financière pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie avec l'objectif de favoriser un usage sobre de l'eau de ville et de préserver la ressource en eau.

Le montant de l'aide s'élèvera à 50 % du coût global de l'équipement plafonné à 100 €. Une demande par foyer pour toute la durée du dispositif est autorisée.

Les équipements concernés par cette aide sont les systèmes qui permettent de collecter et stocker l'eau de pluie issue des gouttières de toit. Sont également pris en compte les équipements annexes tels que les pièces de raccordement, robinet, socle et couvercle.

Pour être bénéficiaire de cette aide, il faut résider à Quesnoy et déposer un dossier complet, téléchargeable sur le site de la ville ou disponible à l'accueil de la mairie.

L'ensemble des documents doit être déposé au plus tard 3 mois après la date de l'achat. Seuls les achats réalisés à partir du 1^{er} avril 2024 peuvent être subventionnés.



LOGEMENT

Faisons le point : quelques chiffres

Au 1^{er} janvier 2024, la Préfecture a notifié le décompte de logements locatifs sociaux - LLS - sur la commune évalué chaque année dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'article 55 de la loi SRU qui impose 25 % de LLS aux villes de plus de 3 500 habitants.

À Quesnoy, avec 578 LLS pour 2 721 résidences principales, ce taux s'établit à 21,24 %.

Aussi, ayant dépassé pour la 1^{ère} année le taux de 20 %, notre commune ne sera pas prélevée de pénalités car elle remplit la double condition d'exonération du prélèvement habituel :

- un taux de logements locatifs sociaux supérieur à 20%
- une ville éligible à la part cible de la Dotation de Solidarité Rurale.

Notre commune reste cependant concernée par le dispositif car elle est en deçà de 25% de LLS au sein de ses résidences principales.

Pour info, en fonction du nombre actuel de résidences principales, il manque 102 LLS pour atteindre le taux légal.



JEUNESSE

Une colo apprenante pour les ados afin de ne pas tout oublier durant les vacances !

Les vacances d'été sont longues voire très longues pour des collégiens souvent libérés des cours courant juin. Entre les moments de vacances et de détente en famille ou avec les amis, le temps peut quand même paraître long sans pour autant réussir à se motiver pour préparer la reprise des cours.

Les colos apprenantes ont été créées par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Il s'agit de séjours conciliant aventures collectives, découverte d'activités de pleine nature et apprentissages dans des domaines variés.

Le Conseil municipal vient de décider de proposer aux jeunes Quesnoysiens âgés de 11 à 17 ans de tester une formule originale avec un séjour immersif en anglais, en Normandie (Calvados) du 18 au 23 août 2024. Les jeunes seront accueillis au sein d'un lycée agricole disposant d'un centre équestre et d'équipements sportifs.

TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS DU SÉJOUR
Tranche 1	De 0 à 799 €	200 €
Tranche 2	De 800 à 1499 €	250 €
Tranche 3	Au-delà de 1500 €	300 €
Extérieurs à Quesnoy	/	350 €

15 places sont disponibles et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 mai. Pour tout renseignement complémentaire.

JEUNESSE

Jobs d'été 2024

Depuis maintenant 10 ans, la Ville propose aux jeunes Quesnoysiens et Quesnoysiennes des contrats job d'été, d'une durée de 2 semaines, au sein des services municipaux. L'objectif est double pour ces jeunes : vivre une 1^{ère} expérience professionnelle et gagner un peu d'argent pour financer leurs projets loisirs, études, permis, etc.

Ces jobs d'été s'adressent à des jeunes mineurs : au démarrage de leur contrat, ils doivent être âgés de plus de 16 ans et moins de 18 ans.

Pour cette session 2024, 20 candidatures (12 garçons et 8 filles) ont été reçues pour 8 missions proposées au sein du service espaces verts - propreté urbaine et celui de la restauration. Les entretiens de recrutement ont eu lieu les 27 et 29 mars.

**Bienvenue à...****PSK STUDIO**

Photographe, vidéaste, pilote de drone

Benoît PIESYK

06 06 58 85 72

ETB ATELIER

Illustration et aquarelle : papeterie et décoration, faire-part, créations personnalisables et sur-mesure

Emmanuelle TRESCH-BRUNEEL

www.etbatelier.com

1^{ER} AGE

Des nouvelles du Relais Petite Enfance

Merci Agnès !

Agnès HOUSSAYE était la responsable du RAM – Relais assistantes maternelles (devenu entre-temps, RPE – relais petite enfance) depuis sa création en 2003. Durant toutes ces années au service de la petite enfance à Quesnoy, auprès des petits, de leurs parents, des professionnel·les et des partenaires, Agnès a démontré son engagement, son exigence de la qualité et du service avec beaucoup de professionnalisme.

Chacun-e a eu l'occasion de la remercier avant son départ et de lui souhaiter de s'épanouir dans les projets personnels et familiaux pour lesquels elle a choisi de se mettre en disponibilité avant sa retraite.

Et bienvenue à Stéphanie !

Stéphanie VERCLEYEN, éducatrice de jeunes enfants, a pris le relais d'Agnès dès le 1^{er} mars. Les accueils et ateliers proposés la semaine aux assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent sont désormais proposés 3 matinées par semaine : les mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h15 et seront maintenus durant la 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires et durant le mois de juillet.

Un RPE est un service de référence pour les parents comme pour les professionnel·les de la petite enfance. Lieu d'information, d'échange et d'animation, le RPE est un maillon essentiel dans la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Pour toute information ou conseil concernant l'accueil des jeunes enfants, les modes de garde, la liste des assistantes maternelles agréées de la commune, leur formation et leur agrément et l'information juridique, la responsable du RPE reçoit sur rendez-vous.

Contact : 09 65 19 15 36, ram@quesnoysurdeule.fr

Allée des Étreindelles

 Relais Petite Enfance de Quesnoy-sur-Deûle



ÉCOLES

Sensibilisation des CP au "0 déchet"

Dans la continuité des actions citoyennes menées autour de la préservation de notre environnement, tous les élèves de CP de la commune ont participé ce vendredi 22 mars à l'animation « zéro déchet » proposée par le Sivom Alliance Nord-Ouest.

Les enfants ont été très actifs et intéressés par le film de sensibilisation et les animations participatives. Le Super Zéro Déchets a su faire passer avec beaucoup d'humour et d'originalité les différentes manières de préserver notre environnement, de jeter moins à la poubelle, de réutiliser, de recycler, de réparer, et de résister à toutes les tentations faciles de consommer.

Chaque enfant a reçu un kit goûter zéro déchet offert par le Sivom : une gourde en inox et un sac réutilisable avec le petit plus quesnoisien : un sac à goûter confectionné et offert par Les Gouquettes.



SÉNIORS

Déjeuner au restaurant scolaire l'Éventail ★★

Les Quesnoisiens retraités ont la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire l'Éventail, le mardi ou le jeudi. Accueillis dans une salle qui leur est réservée, le repas est confectionné et servi par l'équipe de la restauration municipale.

Ce service est une belle occasion de sortir de chez soi, de faire des rencontres ou de retrouver des amis, en toute convivialité et simplicité. Le tarif est accessible à tous : 8€10 le repas comprenant entrée, plat, dessert et boissons. Le tester, c'est l'adopter !

Inscription préalable obligatoire. Renseignements auprès de Marie-Laure SANDRAS : facturation@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 16 62

★★ la restauration municipale à Quesnoy s'est vu décerner 2 étoiles au label régional « ici je mange local »

CONSOMMATION Info gaz

À Quesnoy, comme dans toute la région des Hauts-de-France, un changement de gaz va avoir lieu. Ce projet est une conversion du réseau de gaz naturel à bas pouvoir calorifique, le gaz B, en un réseau de gaz à haut pouvoir calorifique et donc plus riche, le gaz H.

Quelques explications pour y voir plus clair :

Actuellement, le gaz B, provenant de la région de Groningue aux Pays-Bas, alimente 1,3 million de clients dans notre région. Pour des raisons de baisse de production de ce gisement, les contrats d'approvisionnement de la France en gaz B ne seront plus renouvelés au-delà de 2029.

Afin de continuer à alimenter en gaz naturel les habitants des Hauts-de-France, il est nécessaire que le réseau soit adapté à la distribution de gaz H qui alimente aujourd'hui le reste de la France métropolitaine.

Ainsi, cette mission de service public a été confiée à GRDF. Que vous soyez client résidentiel ou professionnel, ce changement de gaz vous concerne directement. Celui-ci se découpe en 3 phases :

- L'inventaire : tous vos appareils fonctionnant au gaz naturel seront répertoriés par un prestataire missionné par GRDF. L'intervention du technicien durera en moyenne 30 minutes.
- Le(s) réglage(s) : uniquement si cela est nécessaire, des réglages seront effectués sur vos appareils afin que le gaz H puisse être acheminé chez vous en toute sécurité
- Le changement de gaz : vous serez informé dès lors que le changement sera opéré dans la commune

À Quesnoy-sur-Deûle, le changement de gaz est prévu pour l'année 2025. Aucune incidence n'est à prévoir sur le prix du gaz. Toutes les interventions et le changement définitif seront entièrement financés par GRDF.

Conciliateur de justice

Un litige avec un artisan, un dysfonctionnement avec un fournisseur internet/de téléphonie/d'énergie, un voisin bruyant, un dépôt de garantie qui tarde à être rendu...

Il existe un moyen simple, rapide, gratuit et efficace de résoudre le problème : le conciliateur de justice.

Il permet de réunir les parties pour trouver une solution amiable au litige.

Prendre rendez-vous en mairie, au secrétariat-maire@quesnoysurdeule.fr ou 03 20 63 11 83.



Borne de recharge Ilévia : c'est fait !

Après de longs mois d'attente, une borne de recharge de titres de transport Ilévia vient d'être installée en centre-ville, à proximité de l'abri-vélos sécurisé rue Poincaré.

ilévia
LES TRANSPORTS DE LA MEL

GROUPE QUESNOY POUR TOUS NATURELLEMENT

L'équilibrisme ou l'art de l'équilibre

Les médias se font régulièrement l'écho des difficultés que les villes et les équipes municipales rencontrent pour boucler leur budget. Depuis plus de 10 ans, les marges de manœuvre des collectivités se sont peu à peu réduites, avec des dotations de l'État moins généreuses et non indexées sur l'inflation, la suppression de la taxe d'habitation, le transfert de charges de l'État vers les communes etc. Aussi, dans un contexte inflationniste et incertain quant au niveau des recettes, établir un budget équilibré, relève pour beaucoup de la gageure et contraint à des choix douloureux.

À Quesnoy, bien que la commune dispose de ressources très modestes, nous avons jusqu'à présent réussi à amortir l'impact de toutes ces décisions nationales qui se sont imposées, tout en maintenant un faible niveau d'endettement, sans augmenter le taux communal des taxes locales et en conservant une belle capacité d'autofinancement pour investir et préparer l'avenir.

Nous n'avons jamais fait de dépenses inconsidérées. Par contre, nous avons acquis une belle expérience pour tirer le meilleur parti des ressources de la ville, transformer une contrainte en opportunité, faire des choix et les assumer.

ÉLU.E.S DE LA MINORITÉ

Groupe Quesnoy avenir

Le groupe majoritaire mené par la Maire a partagé en janvier dernier « la satisfaction d'avoir pu mener de beaux projets en 2022 et 2023 ». Cependant, ces projets ne sont qu'une simple concrétisation des actions ou interventions entreprises depuis plusieurs années : rénovation de l'église, un des seuls gros projets d'investissement du précédent mandat et déjà engagé par l'ancien maire (avant 2014) dont les travaux auraient pu être effectués sur une période plus courte ; la création de deux aires de jeux au parc Mahieux, travaux qui auraient dû être entrepris bien avant 2022 puisque nos petits Quesnoysiens ont été privés de jeux pendant plusieurs années suite au démontage des anciens jeux dégradés ; la construction du troquet, projet phare de la majorité en 2014 ; le passage en ville 30 alors que la vitesse dans la majeure partie de notre commune était déjà limitée à 30 km/h depuis plusieurs années et qui vient régulariser partiellement une incohérence des priorités à droite ; la modernisation de l'éclairage public alors qu'un emprunt pour finaliser cette opération de

Annie LAMBIN

Un remembrement agricole est à l'étude pour Quesnoy sur Deule

Le remembrement agricole consiste à réorganisation foncière par une redistribution des parcelles de terres agricoles. Le but est la constitution d'exploitations d'un seul tenant sur de plus grandes parcelles. Notre belle campagne en sera bouleversée. Ce projet ne tient pas compte de la richesse d'un paysage diversifié.

Les compétences et l'expérience que nous avons acquises depuis toutes ces années au service de la ville et de ses habitants sont des atouts pour la gérer dans un contexte aussi mouvant.

Sur le fil, trouver l'équilibre dynamique, regarder droit devant, maîtriser sa position et ses mouvements, s'aider du bon balancier pour se sécuriser quand le fil tangué et avancer vers son but : tel un exercice budgétaire pour lequel il faut mesurer le risque, bien s'équiper et beaucoup travailler pour réussir à trouver le bel équilibre, celui qui rassure !

À vos côtés,

Les élu.es de Quesnoy pour Tous,
avec Rose-Marie Hallynck

mise en LED sur la totalité de la ville a été voté en 2023 et qui aurait pu être voté au précédent mandat où les travaux de remplacement en LED avaient été initiés et alors même que les taux d'emprunt étaient bien plus bas qu'aujourd'hui ; la tarification sociale de la cantine à un euro qui est proposée par l'État ; la livraison progressive des 83 logements de la deuxième phase de l'éco-quartier de l'Ange Gardien sachant que certains propriétaires ont subi un retard de livraison de plus de deux ans ; la reconstruction de la route de Comines prévue depuis plusieurs années... bref un bilan en demi-teinte qui démontre le manque d'anticipation et de volontarisme des équipes en place depuis 2014 et qui indiquent que ces projets ont été menés sans augmentation du taux communal de la taxe foncière depuis 14 ans alors qu'aucun projet d'investissement important hormis les travaux de l'église n'a vu le jour depuis... De plus, en quoi la livraison de nouveaux logements, la création d'espace sans tabac, la mise en zone 30 de la ville justifieraient-elles une augmentation de la taxe foncière !

Le budget de la Ville, le juste équilibre

Pourquoi l'élaboration du budget communal et ses corollaires - rapport d'orientation budgétaire, compte administratif et compte de gestion - est-elle une procédure qui retient plus que d'autres l'attention des élus et des citoyens ?

Cela a évidemment à voir avec les contraintes et tensions qui viennent peser sur le cadre budgétaire des collectivités territoriales et de l'État, dans un contexte d'incertitudes et de crises successives.

Si le budget est bien une addition de chiffres, c'est surtout une addition de choix et de priorités. En effet, élaborer un budget nécessite de définir des stratégies, de décider d'orientations et d'établir des priorités afin de disposer des moyens nécessaires pour gérer le quotidien et le court terme tout en préparant l'avenir.

En toute responsabilité, ces décisions s'inscrivent dans un postulat de départ celui de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Autrement dit, ce n'est pas « après nous le déluge ! ».

Aussi, toutes les décisions sont pesées et arbitrées en fonction de leur incidence sur les finances locales, à court, moyen ou long terme en fonction du sujet. Ce peut être le retour sur investissement attendu avec des travaux qui permettront ensuite de réduire des frais de fonctionnement ou l'impact d'un service ou d'un projet en terme d'intérêt général sur la qualité de vie, l'attractivité de la commune et/ou les recettes attendues.

Les choix d'aujourd'hui feront aussi les budgets de demain tout comme les décisions prises au cours des années précédentes se traduisent maintenant en dépenses, recettes ou économies. A l'exemple de la démarche de maîtrise des consommations d'énergie engagée dès 2014 dans notre ville, qui nous a permis plus qu'ailleurs d'atténuer l'impact, dans notre budget de la hausse inédite du coût de l'électricité et du gaz.

Le budget présenté et adopté au Conseil municipal est le résultat d'un important travail de préparation et de réflexion, sérieux, précis et approfondi mené par les services et les élus, en particulier Béatrice Prouvost, adjointe aux finances.

Rose-Marie HALLYNCK, Maire



Entretien avec Béatrice PROUVOST, adjointe aux finances

Sur la base des résultats 2023 et des prévisions 2024, quels sont, pour vous, les données importantes qui caractérisent la situation financière de notre commune ?

Je ferai rapide avec 4 chiffres :

- des moyens modestes. **Le potentiel financier par habitant dans notre commune est de 825 €** alors que la moyenne s'établit à 1082 € pour les villes de la même strate.
- **un niveau d'endettement faible : 120 € par habitant** alors que la moyenne nationale de la strate est de 796 €.
- **0 augmentation du taux communal des taxes locales depuis 2010.**
- **et pour l'exercice 2023, une épargne brute qui s'élève à 845 499 €.** Cette capacité d'autofinancement reste confortable et enviable malgré toutes les difficultés du moment et ce, alors qu'à Quesnoy comme dans toutes les communes de France, les dépenses augmentent plus que les recettes. C'est le fameux « effet ciseau » que toutes les collectivités évoquent et redoutent depuis plus de 10 ans maintenant !

Quelles sont les principales difficultés auxquelles la ville est confrontée pour l'élaboration de son budget ?

Tout d'abord, je rappelle que contrairement au budget de l'État, celui des collectivités et donc des communes, doit être équilibré. Le déficit n'est pas permis ! Et donc, dans le contexte actuel établir un budget devient un véritable exercice d'équilibriste pour sécuriser le fonctionnement tout en se donnant les moyens d'investir dans de nouveaux projets.

J'ajouterais qu'en matière de recettes, la ville n'a la maîtrise que de celles liées aux impôts fonciers et à la tarification des services municipaux. Ces 2 postes n'ont représenté que 57 % des recettes réelles de la commune en 2023. Le reste est composé de dotations de l'État et autres partenaires sur lesquels la ville n'a pas de prise.

Si certaines données sont connues et fiables lors du vote du budget, cela reste une prévision de dépenses et de recettes qui s'ajuste au fur et à mesure de l'année en fonction des coûts réels supportés et des bonnes ou mauvaises surprises qui se produisent. Il faut donc faire des choix et établir des priorités.

Qui décide ?

Il s'agit d'un travail collectif qui s'inscrit dans une procédure établie. Tout d'abord avec l'élaboration et la présentation d'un ROB - Rapport d'Orientation Budgétaire qui donne les informations sur l'évolution financière de la commune en tenant compte des projets, et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Le ROB fournit les éléments nécessaires au Débat d'Orientation Budgétaire en Conseil municipal.

Le travail engagé se poursuit avec l'ensemble des responsables de service et les élus afin d'affiner les prévisions et constituer le BP - budget prévisionnel et de fait définir des priorités et trouver le meilleur équilibre entre besoins et moyens. En parallèle, le bilan financier de l'année écoulée est établi. Il s'agit du Compte Administratif qui fournit de précieuses indications sur les tendances, les points forts et faibles à prendre en compte.

Au final, c'est bien le Conseil municipal qui décide. Cependant, tout au long de l'année, il y a un travail conséquent qui traduit la volonté de l'équipe municipale d'une gestion sérieuse et responsable des deniers publics avec des résultats rassurants et encourageants sur la capacité de la commune à faire face aux nombreux défis du moment.

Le compte administratif 2023 et le budget prévisionnel 2024 détaillés sont téléchargeables sur www.quesnoysurdeule.fr -> Citoyenneté -> Vie municipale

LE FONCTIONNEMENT



LES GRANDS AXES DU BUDGET INVESTISSEMENT 2024

Investir, ce n'est pas seulement envisager de nouveaux bâtiments. C'est d'abord entretenir et moderniser l'existant et donc les nombreux équipements communaux : écoles, cantines, mairie, salles de sports, salle des fêtes, médiathèque, relais petite enfance et crèche, église etc., et les espaces publics.

Gros entretien, nouvelles normes et contraintes, évolution des besoins nécessitent de consacrer chaque année un budget important à ces travaux et à l'achat du matériel et des équipements nécessaires.

La maîtrise des consommations d'énergie reste un axe prioritaire dans les projets des travaux inscrits au budget investissement afin de réduire les dépenses liées à l'énergie avec :

- des travaux de performance thermique et d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et l'éclairage public,
- l'installation d'une toiture solaire sur une des salles de tennis pour une production d'électricité dédiée à l'autoconsommation dans nos bâtiments.

Tout investissement d'importance envisagé s'étudie d'abord avec sérieux et des crédits pour le lancement d'études et des missions d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage (la Ville) sont inscrits, notamment :

- pour établir un avant-projet pour la construction d'un nouvel équipement sportif près de la salle Festi'Val
- pour élaborer le programme complet de réaménagement et réorganisation des écoles publiques.

Pour chaque dossier et projet, la ville se mobilise pour constituer des dossiers de subventions auprès de l'État et de la MEL, notamment et continuer d'obtenir des cofinancements appréciables comme se fut le cas en 2022 et 2023.

Principales dépenses d'investissement inscrites au budget 2024 :

La rénovation de l'Hôtel de Ville



La rénovation du monument aux morts



La 2^{ème} phase des travaux de réaménagement du parc Mahieux



La toiture solaire d'une salle de tennis, rue Saint-Vincent



Zoom sur les économies d'énergie

• Des travaux nécessaires

La salle Sporti'val présentait des installations particulièrement inadaptées en termes d'isolation. Nos services municipaux sont intervenus en régie afin de résoudre en partie ces problèmes de déperdition. Deux épaisseurs de laine minérale ont été mises en place.

Alexandre BAUDOIN, directeur des services techniques depuis août 2023 s'est saisi du sujet : « Pour ce qui est des performances, nous passons d'une résistance thermique au niveau des parois verticales de $0.04m^2.K/W$ (placo) à presque $1.3m^2.K/W$ ce qui devrait limiter les déperditions par rapport à aujourd'hui.

S'agissant des planchers, nous passons d'une résistance thermique de $0.04m^2.K/W$ à presque $2.5 m^2.K/W$ ».

Ce chantier, ainsi que les autres chantiers en régie menés depuis le début d'année montrent la capacité de l'équipe bâtiment à se mobiliser pour la réalisation de travaux de performance énergétique à coût raisonné et permettent aux agents de valoriser leurs compétences ainsi que leur savoir-faire au delà de la simple maintenance.



> Dans les entrailles de Sporti'Val

• Un éclairage public désormais équipé à 100 % de Leds

La modernisation de notre parc d'éclairage public déjà largement engagé au cours des années précédentes est désormais finalisé. Plus d'économie, plus d'efficacité au bénéfice de tous les Quesnoysiens.

La dernière tranche de modernisation de notre éclairage public s'est achevée à la fin de ce mois d'avril 2024. En cette période de forte demande, les délais d'approvisionnement en matériel ont retardé le démarrage de ce chantier inscrit en priorité dans les investissements de la ville en 2023.

La ville a investi 414 621 € HT pour la modernisation de 581 points lumineux dont ceux sur les berges et s'est mobilisée pour obtenir des subventions conséquentes. L'objectif est atteint car ce sont 80 % du montant des dépenses qui seront financés par :

- L'État et le Fonds vert -> 156 064 €
- La MEL - Fonds de concours transition énergétique et bas carbone -> 140 771 €
- Certificats d'économie d'énergie - CEE -> 34 860 €

• Énergie : efficacité et économie

La Ville a activé un dispositif CEE permettant de bénéficier gratuitement de la fourniture et de l'installation de housses d'isolation sur des réseaux de chauffage dans des locaux municipaux : dans les restaurants scolaires Éventail, Foch et Saint-Vincent, à l'école Jules Ferry, à Festi'Val, aux vestiaires du club de football et à l'église.

Ont été réalisés des travaux d'une valeur de 3 800 € TTC pour lesquels la Ville n'a rien eu à payer.

MÉDIATHEQUE

Le Printemps impressionniste est là !

Pour le 150^e anniversaire de la première exposition impressionniste, trois musées du territoire se sont associés au musée d'Orsay pour offrir une formidable saison impressionniste !

L'exposition *Les enfants impressionnistes* du musée d'Orsay ouvre la saison à **La Piscine** avec *La Petite Châtelaine* de Camille Claudel. Trois tableaux de Degas, Renoir et Pissarro, ainsi que deux sculptures de Degas dont l'emblématique *Petite danseuse de quatorze ans* sont ses invités de marque.

Dès le 16 mars, direction le **MUBa**, pour Peindre la nature. *Paysages impressionnistes du musée d'Orsay*. Une exposition qui célèbre la nature vue par les artistes impressionnistes.

Monet à Vétheuil : les saisons d'une vie s'installe au **Palais des Beaux-Arts de Lille** dès le 11 avril.

Ce rendez-vous pour évoquer le rythme des saisons dans l'œuvre de Claude Monet.. En écho, sont présentées trois œuvres monumentales de Joan Mitchell, l'une des plus grandes peintres américaines du XXe, installée à Vétheuil à partir de 1968.

La C'ART permet un accès illimité et gratuit aux trois expositions :

>La Piscine, Roubaix. Jusqu'au 26 mai

>MUBa Eugène Leroy, Tourcoing. Jusqu'au 24 juin

>Palais des Beaux-Arts de Lille. Du 11 avril au 23 septembre

Une belle saison

Ce printemps impressionniste sera une fête... aux musées mais aussi partout sur le territoire et dans les bibliothèques : on met en couleurs, on écoute des histoires, on se lance dans les puzzles participatifs...

22 mai : 10h30 - Lecture aux bébés sur les thèmes impressionnistes : le chaud / le froid, la couleur, les émotions.

Déjeunons sur l'herbe

Une invitation «Déjeuner sur l'herbe», inspirée par le tableau de Manet, est lancée dans les médiathèques de Faches-Thumesnil, Lille, Tourcoing, Marcq-en-Barœul et Quesnoy-sur-Deûle le 8 juin 2024.

Et sur nos prochains événements :• **Invitation au voyage**

avec un atelier théâtre proposé par Le Fil et la Guinde et animé par Mélissandre autour d'une scène coupée de son spectacle et la malle "Chemin faisant" prêtée par la Médiathèque départementale du Nord.

Présentation du projet "les voies de la liberté" et atelier théâtre : samedi 20 avril 17h00 - 19h00

• **Spectacle** : Les Voies de la Liberté le 23 avril à Festi'Val

• **Chasse au trésor** des Fêtes de l'eau : sur le thème de l'Egypte ancienne le samedi 1^{er} juin 2024

> Pause détente allée des Étreindelles

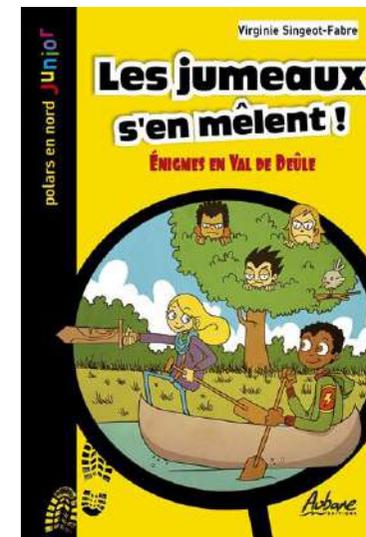


ÉCOLE DE MUSIQUE

Retour en images sur le conte musical

Dans le cadre de son projet artistique individuel, Lucie M a régalé le public avec des morceaux de flûte choisis en première partie du spectacle de l'école de musique.

Bravo à elle, aux élèves de l'école de musique et à leurs professeurs pour ce beau projet.



À POLAR EN NORD

Du local pour les juniors

Viginie SINGEOT-FABRE, auteure quesnoysienne, récidive avec un roman qui démarre... à la médiathèque des Étreindelles.

Des rayonnages de la médiathèque de Quesnoy-sur-Deûle s'échappe un étrange message. Interloqués, Ernest et Lou, deux amis inséparables, font chauffer leurs neurones pour résoudre cette énigme. Première étape : naviguer. Deuxième étape, et pas des moindres : échapper à la bande des Perroquets, un trio redoutable. Au fil de la Deûle, sur les pas d'un personnage stupéfiant, les deux aventuriers font des découvertes étonnantes. Mais attention au danger qui rôde...



Spectacle enfants "Zigmus Circus"

**Mercredi 24 avril
à 15h00,
Salle Festi'Val**

Un étonnant numéro avec marionnettes, jonglerie, magie, comique, musique et bien sûr clown. Ce bateleur issu de l'animation de rue vous enchantera et fera participer petits et grands. Un numéro époustouflant dans la tradition du cirque.

Tarif par personne : 3€
Durée : 60 minutes
À partir de 3 ans
Billetterie lors des permanences de l'OMACL ou le jour du spectacle

Week-end théâtral Bas les masques

**Samedi 29 et dimanche 30 juin
Salle Festi'Val**

Le programme des pièces :

- Au pouvoir !!!
Le samedi à 18h, troupe des ados
Durée 45 minutes
- Le gros lot !
Le samedi à 19h30, troupe adultes du jeudi
Durée 1h30
- Labo... minable !
Le dimanche à 16h45, troupe des jeunes du lundi
Durée 45 minutes
- C'est carnaval !
Le dimanche à 18h, troupe des jeunes du jeudi
Durée 45 minutes
- Drôle de bureau !
Le dimanche à 19h30, troupe des adultes du lundi
Durée 1h30

Tarifs :
4€ pour une pièce
6€ pour les deux pièces du samedi
8€ pour les trois pièces du dimanche
10€ pour les cinq pièces
Billetterie lors des permanences de l'OMACL ou le jour même

**NOUVEAUX HORAIRES
pour les permanences de l'OMACL
au Château, 48 rue Foch**

**Du mardi au vendredi
de 14h à 17h**



**Dimanche 19 mai 2024 à 14h30
à la salle Festi'Val de Quesnoy sur Deûle**



Report du spectacle "Y'a du Macron à se faire !"

Initialement prévu le 5 mai 2024, le spectacle est reporté le dimanche 20 octobre 2024, sans changement des modalités de prise en charge, d'heure de départ et d'arrivée et du billet d'entrée qui reste le même également.

Tarif adhérent : 55 €, non adhérent : 60 €. Départ de Quesnoy pour le théâtre Sébastopol à 14h30.

À A VÉLO

Cha'roule toujours pour Charlotte !

Voilà un mois que la jeune Quesnoysienne a entamé son tour de France à vélo en solitaire. Pour ceux qui ne la suivent pas encore sur les réseaux sociaux, sur lesquels elle partage toutes ses expériences, souvenez-vous : nous vous l'avions présentée lors de la soirée des vœux. Charlotte Grébert roule pour le challenge, mais aussi pour la défense de l'environnement, pour sensibiliser les plus jeunes en s'arrêtant sur son parcours dans différents établissements scolaires. Avec l'école Jules Ferry bien sûr, le contact est lui aussi permanent ; les retours d'expériences seront riches !

Un mois après son départ, nous l'avons jointe au téléphone ce 3 avril alors qu'elle s'apprêtait à entamer son déjeuner. « *Tout va bien !* ».

Malgré les péripéties, certaines difficultés, son moral et son physique sont au beau fixe. Charlotte souligne surtout le superbe accueil qui lui est fait partout où elle va, les personnes qui lui ouvrent leurs portes, même quand ce n'est pas prévu : « *les gens sont souvent étonnés et admiratifs de ce que j'ai entrepris. J'ai toujours des sourires* ».

Les débuts n'ont pas été simples pour Charlotte : « *j'ai crevé 6 fois en 4 jours la première semaine. Il a fallu finalement que je change de pneus pour en prendre des plus solides, mieux adaptés. Il y avait beaucoup d'humidité. Mon corps n'était pas prêt, entre le vent (la tempête Nelson), les averses, la fatigue... Maintenant, ça va mieux. J'ai vraiment pris beaucoup de muscles dans les jambes !* »

Une belle expérience que Charlotte continuera de nous faire partager. Vous pouvez la suivre sur CHA'Roule.



EN CUISINE

C'est moi la cheffe !

Pour sa 50^{ème} édition, le Championnat de France du dessert a mis les petits plats dans les grands en récompensant les jeunes et les professionnels de la pâtisserie à travers le pays.

Lors de la finale régionale Nord - Île-de-France juniors le 8 février dernier, Mélodie LEHOUCQ, âgée de 18 ans, est arrivée première sur les huit participants avec son dessert "Escapade maritime". Quesnoysienne depuis toujours, Mélodie a travaillé sans relâche en proposant un dessert d'exception alliant technicité, inventivité et mélange de saveurs.

Les huit finalistes régionaux se sont ensuite retrouvés pour la finale nationale de la catégorie juniors à Argelès-sur-Mer le 3 avril 2024. Sous les yeux de la présidente du jury, Claire HEITZLER, cheffe pâtissière à Levallois-Perret (92), les candidats ont dû chacun réaliser deux créations avec le thème "Écllosion avec un crémeux pistache" en 4h50. Mélodie a obtenu une très honorable 5^e place. D'autant qu'il y avait des concurrents de grandes écoles avec 3 à 4 années d'expérience en pâtisserie et habitués des concours.

Avec ses 7 mois de spécialisation en pâtisserie, ce résultat est très prometteur et nous lui souhaitons une belle continuation dans sa vie professionnelle.



EN FAMILLE

80 ans parmi les fleurs !

Qui ne connaît pas Thérèse, la fleuriste du Muguet ? Née le 1er mai 1944 à Quesnoy, Thérèse va bientôt souffler ses 80 bougies et sa vie est indissociable de l'entreprise familiale dans laquelle, elle passe encore chaque jour pour composer de très jolis bouquets et conseiller une clientèle qu'elle connaît si bien et qui lui a toujours fait confiance.

Au Muguet est une institution dans le commerce quesnoysien, 3 générations s'y sont déjà succédé.

En mai 1954, la maman de Thérèse crée, à côté du café qu'elle tient, une boutique de fleuriste. Elle choisit de l'appeler Au muguet en référence au jour de naissance de sa fille. Thérèse a 10 ans et sa vie au milieu des fleurs commence.

En 1972, elle reprend le commerce avec son mari et le transmettra en 2008 à son fils, Arnaud. Au fil des 70 années du Muguet, le savoir-faire et l'exigence de la qualité se transmettent de génération en génération. Le commerce a toujours su s'adapter aux évolutions et aux attentes d'une clientèle qui reste fidèle car jamais déçue.

En 70 ans, combien d'événements marquants, heureux ou douloureux ont été accompagnés par un bouquet composé avec soin et talent par l'équipe du Muguet ? Thérèse ne les a certainement pas comptés, mais ce qui est sûr c'est que grâce à ses bouquets et compositions florales, elle a contribué à transmettre des milliers de tendres et délicats messages de remerciements, de compassions, d'amitié et d'amour.

Merci Thérèse et très bel anniversaire à vous.
Et longue vie Au Muguet !



Au Muguet
45 rue du Maréchal Foch
03 20 78 91 73

EN ÉQUIPE

Cap sur les 1/4 de finale

Qualification HIS-TO-RIQUE pour les seniors féminines du FSM Quesnoy !

Le samedi 30 mars, au terme d'un match fou, l'équipe s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue en battant le Saint-Amand FC, équipe qui évolue en championnat supérieur, avec le beau score 3 à 2.

Pourtant menées, les Quesnoysiennes ont su renverser la tendance avec force mentale et détermination, sous les yeux de Madame la Maire, Bertrand DEMORTIER, conseiller délégué au sport, ainsi que les supporters venus en nombre. La qualification est aussi le fruit du travail accompli depuis plusieurs années d'entraînements avec le staff.

Ce très bel esprit d'équipe les accompagnera à nouveau pour le prochain tour. On espère tous une nouvelle qualification. Bravo les filles !



Avril

Mardi 23 avril
Spectacle dans le cadre du festival **Bruits de Printemps, Les voies de la liberté**
À 19h - Festi'Val

Mercredi 24 avril
Spectacle enfants - **OMACL**
À 15h - Festi'Val

Samedi 27 et dimanche 28 avril
Week-end **Deûle en jeux**
De 10h à 19h - Festi'Val

Mai

Samedi 4 mai
Loto - **Amicale des sapeurs pompiers**
À 18h - Festi'Val

Mercredi 8 mai
Défilé patriotique
À 11h - Mairie

Samedi 11 mai
Don du sang
De 8h à 13h - Festi'Val

Dimanche 19 mai
Gala de danse - **Fan Danse**
À 14h30 - Festi'Val

Juillet

Samedi 13 juillet
• Don du sang
De 8h à 13h - Festi'Val

• Fête Nationale : **Ambiance musicale avec l'Aéronef dans le cadre du dispositif "Belles sorties d'été"**
À partir de 18h30 - Halte nautique

Dimanche 14 juillet
Commémoration
À 11h - Mairie

Juin

Vendredi 31 mai
Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin
Gala de danse - **École de danse de la maison blanche**
Festi'Val

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin
Les fêtes de l'eau
Halte nautique

Samedi 8 juin
Tous en bottes
Ferme du Cœur Joyeux

Dimanche 9 juin
Élections européennes
De 8h à 18h

Samedi 15 juin
Cross des enfants - **Quesnoy pour tous les temps**
Complexe sportif

Samedi 15 et dimanche 16 juin
Expo voitures - **QEvent**
Festi'Val

Mercredi 19 juin
Balade nature - **LPO Nord**
À 15h - Départ de la médiathèque des Étreindelles

Vendredi 21 juin
Soirée fête de la musique
De 21h à 23h - Halte nautique

Samedi 22 juin
Concert fête de la musique - **École de musique**
À 16h - Festi'Val

Dimanche 23 juin
Olympiades quesnoysiennes
De 10h à 18h - Complexe sportif

Samedi 29 et dimanche 30 juin
Week-end théâtral - **Section Bas les masques de l'OMACL**
Festi'Val

Retrouvez toutes les animations et plus de précisions sur
www.quesnoysurdeule.fr et sur la page Facebook Ville-quesnoysurdeule

DÉCÈS

Maria CHARLES née **BERTH**, 96 ans
Geneviève DELBAERE, 90 ans
Solange DESSART née **PLOUY**, 92 ans
René MISSINK, 92 ans
Marie-Henriette PLAMONT, 94 ans
Paula BAELEN née **FLEURI**, 98 ans
Marthe SAINGIER née **COPPENS**, 92 ans
Suzanne CANLERS, 91 ans
Jean DEROY, 86 ans
Marie SAP, 70 ans
François LE BIGOT, 58 ans
Philippe BERTEN, 67 ans
Henri FLORQUIN, 93 ans
Godeleine VERIN, 64 ans
Jean-François PACAUX, 42 ans
Yvette VERNEZ née **CARTON**, 91 ans
René STIENNE, 83 ans

NAISSANCES

Noa VERPOEST,
né le 19 décembre 2023
Jeanne DESRUMAUX,
née le 30 décembre 2023
Kyan DEKYNDT,
né le 30 décembre 2023
Paola POLONI,
née le 6 octobre 2023
Mya DELETTRE,
née le 20 janvier 2024
Eve HÉCALÉ,
née le 22 janvier 2024
Maëlys MARESCAUX,
née le 30 janvier 2024
Lucien BONTAZ,
né le 6 février 2024
Adam LEMAIRE,
né le 23 février 2024
Maëli LE THANH,
né le 28 février 2024
Camille LENGLET GHESQUIER,
née le 10 mars 2024
Salomé DERHILLE,
née le 15 mars 2024


ÉLECTIONS EUROPÉENNES :
DIMANCHE 9 JUIN 2024, de 8h à 18h

Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ? Sinon, vous avez jusqu'au
- Mercredi 1^{er} mai pour les demandes faites en ligne
- Vendredi 3 mai pour les demandes faites en mairie et par courrier

Vous souhaitez être assesseur ou participer au dépouillement ?
Contactez Caroline MARIN au 03 20 63 16 61 ou elections@quesnoysurdeule.fr

Vous êtes indisponible le jour du scrutin ?
Faites une procuration sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.quesnoysurdeule.fr



> Un repair café productif avec l'association des éco-Quesnoysiens



> Commémoration du cessez-le-feu en Algérie, mardi 19 mars 2024



> Vernissage de l'exposition franco-allemande



> Interclubs des Archers à la salle omnisports



> Salle comble pour l'interclubs du club de judo à Sporti'Val